

Avis à manifestation d'intérêt n° 001/2020/_SOFITEX/_...DG/PAICC BF/

POUR LA SELECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS DU PROJET D'ACCÈS À L'IRRIGATION POUR LA CULTURE DE COTON AU BURKINA (PAICC-BF) PORTÉ PAR LA SOCIÉTÉ BURKINABÈ DES FIBRES TEXTILES (SOFITEX).

Financement : Accord de Don GPOBA N° TF0A6169-BF (Don Numéro D2560-BF),

1. Contexte

Le Burkina Faso a obtenu un Don GPOBA pour la mise en œuvre du Projet d'accès à l'irrigation pour la culture de coton au Burkina (PAICC-BF) porté par la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX). Une partie des ressources accordées est destinée à la prise en charge du contrat de services de consultant pour l'audit des états financiers du PAICC-BF.

2. Objet de la mission

L'objectif de l'audit des états financiers du PAICC-BF est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin des exercices fiscaux, clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Aussi, l'audit des états financiers du PAICC-BF devra-t-il permettre de s'assurer que :

- Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.
- L'unité de Coordination du Projet a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

3. Composition du dossier :

Le Directeur Général de la SOCIÉTÉ BURKINABÈ DES FIBRES TEXTILES (SOFITEX), invite les consultants admissibles (qualifiés) à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de la SOCIÉTÉ BURKINABÈ DES FIBRES TEXTILES (SOFITEX) ;
- L'adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;
- La présentation du cabinet d'expertise comptable (Consultant), de ses domaines de compétence, de ses statuts juridiques, de l'effectif et la qualification du personnel permanent ;

- Les références des missions similaires (contrats) réalisées au cours des cinq dernières années qui doivent faire ressortir pour chacune (i) l'intitulé de la mission, (ii) l'année de réalisation, (iii) les dates de début et fin de mission (iv) le montant du contrat.

N.B: Aux fins de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, les consultants devront joindre obligatoirement les pièces justificatives (les attestations de bonne fin d'exécution et les copies des pages de garde et de signature des contrats) des références techniques des prestations similaires réalisées (à savoir l'audit des états financiers dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes).

Aussi, doivent-ils donner l'adresse complète et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) aux fins de vérifications de l'authenticité des missions similaires réalisées.

Seules les missions similaires justifiées seront prises en compte pour l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt.

4- Durée de la Mission

La durée de la mission est de trente (30) jours par exercice clos.

5- Critères de présélection

Les critères de présélection porteront essentiellement sur les compétences et les expériences pour les prestations similaires réalisées par les consultants au cours des cinq dernières années dans le domaine des audits des états financiers dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds.

Une liste restreinte de six (06) consultants (Cabinets d'expertise comptable) sera établie à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC) telle que définie dans les Directives pour la sélection et l'emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011 révisé en juillet 2014 et affichées sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

6- Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française et présentées sous pli fermé en un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées au Secrétariat de la Direction Générale de la **SOFITEX au plus tard le 19 Mai 2020 à 09 heures** contre la délivrance d'un récépissé de dépôt. **sise à Bobo-Dioulasso, BP ...147..... Bobo-Dioulasso, Burkina Faso Tél : (226) 20 97 00 24 /25 /26 ;** avec la mention **«Audit des états financiers du Projet d'accès à l'irrigation pour la culture de coton au Burkina (PAICC-BF).**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour et à la même heure (9 H TU) dans la salle de réunion du Projet d'Accès à l'Irrigation pour la Culture du Coton au Burkina Faso) sise à la Zone résidentielle A (Petit Paris) en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les termes de référence, à télécharger sur le site internet de la SOFITEX www.sofitex.bf.

7- Renseignements complémentaires

Les Consultants (Cabinets d'expertise comptable) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 15 h 30 mn :

Projet d'Accès à l'Irrigation Pour la Culture du Coton au Burkina Faso (PAICC BF/SOFITEX), sise à Bobo-Dioulasso, BP 147 Bobo-Dioulasso, Burkina Faso Tél : (226) 76 61 05 93/76 11 22 65

Le Directeur Général de la SOFITEX

Wilfried A G YAMEOGO